

Le, 3 Novembre 1966

Société Anonyme
ANDRÉ CITROËN
Capital : 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 89 - D

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

DS 21 (DX - DJ) - DS 19 a (DY - DL)

BREAK 21 (DJF) - BREAK 19 a (DLF)

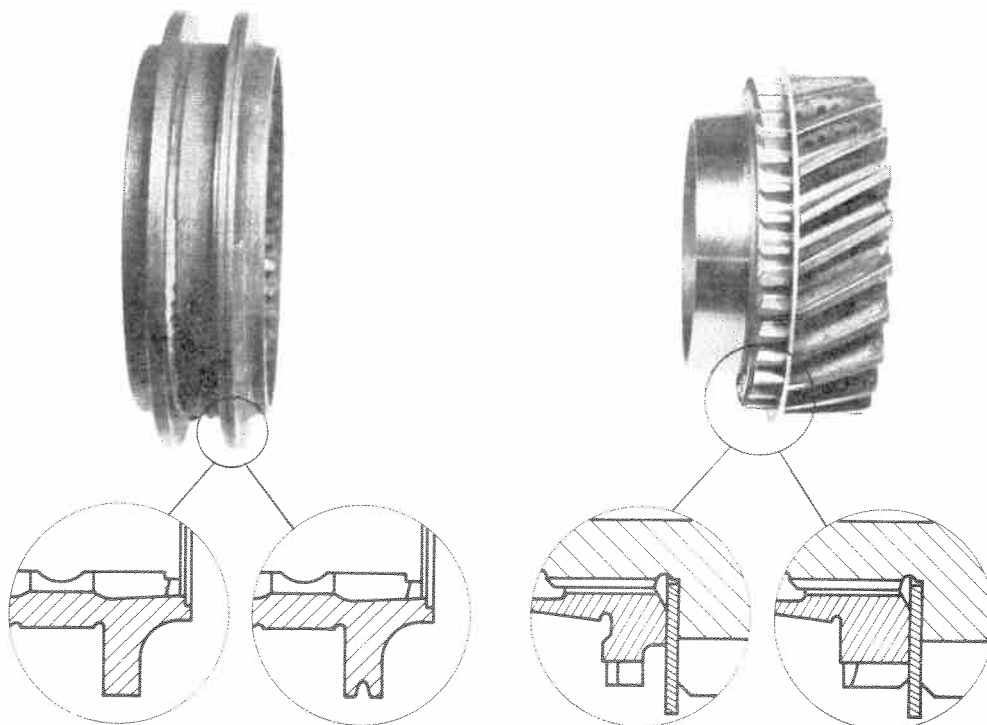
BOITE DE VITESSES

Amélioration du crabotage de la 3ème

Depuis le 5 Septembre 1966, le synchroniseur de 3ème - 4ème, ainsi que le pignon fou de 3ème sont modifiés : la forme des dents des crabots de ces deux pièces est modifiée.

REPERE SUR LES NOUVELLES PIÈCES.

- 1°) Le synchroniseur possède une gorge sur la collerette côté 3ème.
- 2°) Les dents de crabot du pignon fou de 3ème sont plus longues que sur les anciennes pièces; sur les anciennes pièces une gorge subsistait entre les dents de crabot et la rondelle placée entre le crabot et les dents du pignon. Cette gorge a été supprimée sur les nouvelles pièces.



REPARATION.

Le nouveau synchroniseur DX. 335-06 a et le nouveau pignon fou de 3ème DX. 333-8 b doivent nécessairement être montés ensembles. Il n'est pas possible de monter l'une des nouvelles pièces avec l'une des anciennes.

Jusqu'à épuisement des stocks, il est possible de monter les anciennes pièces sur les véhicules à commande hydraulique des vitesses.

Les nouvelles pièces devront être utilisées pour les véhicules à commande mécanique des vitesses.